



SOMMAIRE

---°---°---°---

BACCALAUREAT, BREVET DE TECHNICIEN STT & BP COMMERCIAUX

A- Textes généraux

- 1 - Circulaire n° 12/07/C/MINESEC/CAB du 22 mai 2007 instituant le port obligatoire de l'uniforme scolaire par les candidats aux examens officiels ;
- 2 - Décret n° 95/035 du 24 février 1995 portant organisation des Baccalauréats de l'Enseignement Secondaire ;
- 3 - Décret n° 97/040 du 05 mars 1997 modifiant le décret n°95/035 du 24 février 1995 portant organisation des Baccalauréats de l'Enseignement Secondaire ;
- 4 - Arrêté n° 01/06/MINESEC/CAB du 03 Janvier 2006 modifiant certaines dispositions des Arrêtés portant organisation des Examens et Concours relevant du Ministère des Enseignements Secondaires ;
- 5 - Circulaire n° 021/C/23/C/MINEDUC/IGP/ESTP/OBC/CD/D du 24 juin 1996 portant organisation du déroulement des délibérations des Probatoires, des Baccalauréats et des Brevets de Techniciens ;
- 6 - Circulaire n° 016/B1/10431/C/MINEDUC/IGP/ESG/ESTP/DEXC/OBC/D du 23 mai 1997 portant organisation des corrections des examens de Probatoire et du Baccalauréat ;
- 7 - Circulaire n° 10/B1/140/MINEDUC/CAB/SG/IG/IG/I1/I2/IGP/ESG/DEXC du 16 juin 1998 portant fonction d'observateur aux examens et concours officiels relevant du MINEDUC ;
- 8 - Circulaire n° 204/99/MINEDUC/SG/OBC/D/DA/DIVEX du 19 mai 1999 modifiant la circulaire n° 012/C/126/MINEDUC/OBC/ID/DA/DIVEX du 22 avril définissant le rôle du Chargé de Mission aux examens gérés par l'Office du Baccalauréat du Cameroun ;
- 9 - Instructions Ministérielles n° 022/B1/1464/MINEDUC/SG/OBC/D/DA/DIVEX du 25 juin 1999 relatives au déroulement des épreuves de la phase pratique des examens de l'Enseignement Secondaire Technique Industriel gérés par l'Office du Baccalauréat du Cameroun ;
- 10 - Résolution N° 2011/026/OBC/CD du Conseil de Direction session ordinaire du 20 décembre 2011.
- 11 - Arrêté n° 127/CAB/PM du 10 septembre 2012 fixant la nature, le volume horaire et le coefficient de l'épreuve d'éducation physique et sportive en formation continue et aux examens officiels ;

12 - Décision n° 184/MINSEP/CAB du 27 novembre 2012 fixant les critères d'évaluation pratique et théorique de l'épreuve d'Education Physique et Sportive en formation et aux examens officiels ;

13 - Décision n° 185/MINSEP/CAB du 27 novembre 2012 portant organisation de l'épreuve pratique et théorique d'Education Physique et Sportive aux examens officiels ;

14- Circulaire N°07/16 C/MINESEC/SG/IGS/DAJ/CELSUI du 28 Avril 2016.

B- Baccalauréat STT

1 - Arrêté n° 249/12/MINESEC du 06 décembre 2012 fixant les modalités d'application du décret n° 95/035 du 24 février 1995 portant organisation des Baccalauréats de l'Enseignement Secondaire (**modifié par les Arrêtés n°31/18 et 32/18 du 14 mars 2018**) ;

2- Arrêté n° 31/18/MINESEC/SG/IGE/IP-STT du 14 mars 2018 portant modification et complétant certaines dispositions de l'Arrêté n° 249/12/MINESEC du 06 décembre 2012 portant réorganisation de l'examen des Baccalauréats de l'Enseignement Secondaire ;

3- Arrêté n° 283/MINESEC/SEESSEN/SG/IGE/IP-STT du 03 octobre 2019 modifiant et complétant certaines dispositions de l'Arrêté n° 249/12/MINESEC du 06 décembre 2012 fixant certaines modalités d'application du Décret n° 95/035 du 24 février 1995 portant organisation des Baccalauréats de l'Enseignement Secondaire.

C- Brevet de Technicien STT

1 - Arrêté n° 250/12/MINESEC du 06 décembre 2012 fixant les modalités d'application du décret n° 95/035 du 24 février 1995 portant organisation des Baccalauréats de l'Enseignement Secondaire ;

2 - Arrêté n°32/18/MINESEC/SG/IGE/IP/STT du 14 mars 2018 modifiant et complétant l'Arrêté n°249/12/MINESEC du 06 décembre 2012 fixant certaines modalités d'application du Décret n° 95/035 du 24 février 1995 portant organisation des Baccalauréats de l'Enseignement Secondaire.

D- BP Commerciaux

1- Arrêté n° 00198/E/14/MINEDUC/DET/DEXC/IGP du 1^{er} octobre 1975 organisant les Brevets Professionnels Commerciaux ;

2 - Note d'information n° 305/11/MINESEC/IGE/IP-STT portant changement de dénominations et nature de certaines épreuves aux Probatoires, Baccalauréats et BP.